

## SÉANCE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le 28 juin à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

**Membres présents** : Mmes Dominique RAGOT, Elodie LEPOIVRE, Elisabeth DEZECACHE, Martine LEROY, Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER, Philippe GIROUX, Samuel LEGENDRE, David MAGNIERI.

**Membres absents** : Mme Brigitte de LABARRE qui a donné pouvoir à M. Marc SIMOEN et M. Thomas BOURY qui a donné pouvoir à Mme Dominique RAGOT.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 22 juin 2021

*Mme Elodie LEPOIVRE a été nommée secrétaire de séance.*

- Remerciement des conseillers pour leur participation aux élections départementales et régionales
- Inauguration de l'église :
  - o Sono : crainte de ne pas avoir de sono ou qu'elle ne fonctionne pas suffisamment pour l'église. Marc se renseigne, peut être que nous pourrions utiliser la sono de l'église de Bazoche – semble même confirmé.
  - o Réponse des personnalités : député, sénateur, représentants de la Fondation du Patrimoine, etc. en cours
  - o Baptême : un baptême aura lieu lors de la messe d'inauguration
  - o Sécurisation de la statue de Sainte Céronne à prévoir
  - o Délégation de Kornéllhian : nombre de personnes à confirmer
  - o Repas : plateaux repas uniquement sur présentation des cartes payées au préalable
  - o Main d'œuvre souhaitée pour aider à mettre en place
  - o Fleurs : Elodie en charge avec Mathilde Leroy et Elizabeth Dezecach
  - o Lundi 12 juillet : réunion pour la répartition des taches
- Affaissement des tombes :
  - o La A32 – Mr Henri a été informé et va faire le nécessaire
  - o Une tombe sans nom, appartient à la famille Doué. Un membre de la famille a été contactée et va s'en occuper
- Circulation trop rapide dans le bourg
  - o Mr Bellanger va nous faire un comptage et des statistiques (vitesse et type de véhicule) – 15 jours de contrôle.
  - o Question de passer tout le village à 30 ou laisser à 50
  - o Gendarmes : demandes de contrôles formulées par la Mairie mais ils n'ont pas toujours les instruments pour mesurer la vitesse mais ils vont se montrer « La peur du gendarme ».
- Journée citoyenne de nettoyage du cimetière à programmer
- Cimetière dans le futur
  - o Pour le 18 juillet, faire un nettoyage très rapidement
  - o Enherbement du cimetière de façon contrôlée. Se renseigner auprès du CAVE

Séance levée à 20h20.